

des raisons invoquées par M. Royal, qui a ajouté:

Il est impossible, par exemple, d'avoir un seul barrage sur le fleuve Fraser. On a beau parler d'y ériger un barrage, on sait qu'il en faudrait plusieurs. Tout ingénieur sait qu'il faut modifier au printemps et accroître en hiver le débit du fleuve, parce que le débit du printemps est de 280,000 pieds cubes à la seconde, tandis que celui de l'hiver n'est que de 12,000 pieds cubes à la seconde. Il ne saurait donc être question d'y ériger un seul barrage.

Autre point à considérer: quel gouvernement décidera qu'on peut ériger un barrage sur le Fraser, mais que personne ne pourra plus tard en ériger un autre? Ce n'est pas là de la psychologie démocratique, si l'on me permet cette expression. La mise en valeur du Fraser une fois commencée doit être menée jusqu'au bout, ce qui entraînera la destruction du saumon. Je pourrais prendre une demi-heure pour en exposer les raisons, mais je puis vous assurer qu'il est impossible d'avoir à la fois du saumon et des barrages sur le cour principal du Fraser.

Il a ensuite ajouté que des négociations se poursuivaient avec la Commission de l'énergie de la Colombie-Britannique en vue de la mise en valeur de certaines ressources énergétiques du réseau fluvial du Fraser qu'on peut exploiter sans nuire à l'industrie du saumon.

Plus loin, à la page 19, il dit:

Si, au moyen d'un accord, vous pouvez réaliser l'aménagement du fleuve Columbia, tout en tenant à l'écart de toutes ces ramifications internationales, tous seront alors disposés à le faire et à transporter l'énergie partout où on en aura besoin: dans les Kootenays, dans la région continentale inférieure ou même à Victoria. Mais il importe de régler la question de l'accord, car on aura besoin d'énergie.

Je ne dirai pas que les usines utilisant l'énergie atomique ou le gaz constituent actuellement la solution; mais je dirai que, si vous lisez les publications techniques sur l'énergie atomique, vous y verrez que le Canada et les États-Unis produisent 30,000 tonnes d'uranium par année à l'heure qu'il est.

Des membres du comité ont posé d'autres questions à M. Royal et, à la page 19, voici ce qu'il répond à une question:

L'aménagement d'une série de barrages sur le Fraser nuira à la migration normale. Il s'agit de poissons. Toute l'ingéniosité de l'homme ne peut leur enseigner à remonter un courant vertical, sans hésiter, ni leur enseigner à nager dans de l'eau dont la température a soudain baissé de 10 degrés au-dessous de celle de l'eau que la nature leur fait accepter comme normale. Si par exemple on allonge de trois jours la période de migration de la race du lac Stewart dont les migrations se font sur une distance de 850 milles à raison de 30 milles par jour sans manger, cela nuira gravement à la puissance de reproduction du poisson. Si on l'allonge de six jours, il n'y parviendrait même pas.

Puis il décrit certains des plans qui ont été discutés pour aménager des barrages sur le fleuve Fraser et il ajoute:

Aucun poisson du fleuve Fraser ne parviendrait aux frayères si on le retardait de 12 jours. Certains poissons y arriveront en six jours, mais

[M. Barnett.]

aucun en 12 jours. Même alors se pose le problème des poissons migrateurs qui descendent le courant. Nous avons un fleuve immense, dont l'eau qui s'étend à perte de vue renferme des débris. Ces poissons descendent le fleuve comme des copeaux à la dérive. Ils n'ont ni ligne de rivage ni fond pour s'orienter, et il faut placer quelque chose pour leur faire savoir qu'ils ne doivent pas aller là, mais qu'ils doivent se diriger ici. L'instinct du poisson lui dit qu'il doit suivre le courant, qu'il y a un obstacle quelque part, mais qu'il doit avancer avec le courant. Voilà le problème qu'il faut résoudre.

Vous entendrez beaucoup parler de solutions faciles au problème que pose le poisson; mais, si jamais on aménage le fleuve Fraser, je vous déclare, ici même que cet aménagement ne pourra se faire tout en maintenant l'industrie de la pêche dans son état antérieur.

Les observations formulées par M. Royal au comité ont été entièrement confirmées par nos hommes de science canadiens à divers endroits et à diverses reprises, et je suis tout à fait d'accord avec le ministre quand il loue nos chercheurs scientifiques en matière de pêcheries. C'est par eux que nous avons pu nous rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un problème simple. Je sais que, même si l'on ne devait étudier que le problème relativement restreint qui consiste à tenter d'accorder l'existence du poisson avec celle des usines hydro-électriques, on rencontrerait une multitude presque inimaginable de difficultés complexes.

Dans la région de l'île de Vancouver, que j'habite, on a beaucoup discuté la possibilité d'établir une usine hydro-électrique. J'ai à la main le rapport préliminaire du réseau fluvial du Somass, qui est, somme toute, un cours d'eau d'importance secondaire et ne comporte, par rapport à l'importance des pêcheries de saumon de notre province, qu'une proportion relativement petite de nos réserves de ce poisson; mais si l'on ne s'occupe même que d'une partie du problème posé par le maintien de ces montées de saumon tout en exploitant les ressources hydro-électriques, un non-initié comme moi se heurtera à des complexités quasi insurmontables. Quelle doit donc être l'ampleur du problème, du point de vue scientifique et technique, si l'on songe au principal réseau du Fraser? J'ai délibérément apporté des preuves à l'appui de la discussion, lesquelles sont, à mon avis, les meilleures preuves scientifiques disponibles actuellement dans le monde, car c'est là l'un des grands problèmes d'intérêt public en Colombie-Britannique à l'heure actuelle.

J'ai remarqué qu'au début de ses observations le ministre ne nous a donné à ce propos aucune déclaration de principe bien nette quant à l'attitude du gouvernement dont il fait partie. D'après le souvenir que j'en ai, la politique de l'ancien ministre des Pêcheries à ce propos était assez bien connue.